

■ Transports de véhicules sur l'archipel du Frioul, approbation des tarifs 2010

**TARIFS ET CONDITIONS D'EXPLOITATION DU TRANSPORT DE VEHICULES SUR
L'ARCHIPEL DU FRIOUL**

Type de véhicule	Tarif € AR en semaine	Tarif € AR le week-end
Véhicule léger	151 €	202 €
Fourgon jusqu'à 3,5 tonnes	198 €	282 €
Poids lourd au-delà de 3,5 tonnes	333 €	467 €
Engin	333 €	467 €
UNE DEMI-JOURNEE 4 HEURES	750 €	

- Tout chargement ou déchargement nécessitant une procédure ou manœuvre spécifique se verra appliquer une surtaxe de 20%.
- Les usagers devront effectuer leur réservation au moins dix jours calendaires avant la date de passage envisagée.
- Les véhicules devront disposer d'une assurance en cours de validité
- La réservation sera effective suivant les disponibilités du bateau transporteur.
- Le poids total maximum d'un véhicule, charge comprise, devra être inférieur à 20 tonnes.
- L'encombrement et la longueur des véhicules admis sur le navire sont limités à 16 mètres de long, 3 mètres de largeur et 4 mètres de hauteur.